N° 2014/064/7.1 Feuillet n° 69

Département de le DORDOGNE - Arrondissement de SARLAT

Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort

Pôle des Services Publics 58 Ave Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU L'an deux mil quatorze, le 21 mai, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation: 14 mai 2014

Nombre de		
Conseillers		
Communautaires		
61		
52		
56		
56		
0		
0		

PRÉSENTS:

Titulaires:

Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Marie CHANQUOI, Yves MOREAU, Nadine ÉLOI, Roland MOULINIER, Catherine LUSTRISSY, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Claude MALAURIE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Coralie

DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Laurent PELLERIN.

Suppléants :

Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER, René GAILLARD représente Claude SAUTIER, Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD.

EXCUSÉS

<u>Titulaires</u>: Claude de FLEURIEU, Gérard MERCIER, Jean-Michel LAGORSE, Pierre AUGUSTE, Olivier ROUZIER donne pouvoir à Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Bernard DURAND, Camille GERAUD, Pierre DELMON donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Arlette VERDIER donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Dominique DURAND,

SECRÉTAIRE: M. Didier CLERJOUX

OBJET : Affectation du Résultat du budget SPANC du Pays de Hautefort

Le Conseil

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2013

Considérant les éléments suivants

MONTANTS EN EUROS

Pour mémoire

Résultat de fonct. antérieur reporté Résultat d'investissement antérieur reporté 20 092,75

-612,78

Solde d'exécution de la section d'investissement	2012	
exercice	2013	
Résultat de l'exercice	1 066,78	
Résultat antérieur	-612,78	
Solde d'exécution cumulé (001)	454,00	
Restes à réaliser au 31 décembre		
Dépenses	1 483,12	
Recettes	0,00	
Solde des restes à réaliser	-1 483,12	
Besoin de financement de la section d'investissement		
Rappel du solde d'exécution cumulé	454,00	
Rappel du solde des restes à réaliser	-1 483,12	
Besoin de financement de l'investissement	1 029,12	
Résultat de fonctionnement à affecter		
Résultat de l'exercice	-3 682,01	
Résultat antérieur	20 092,75	
Total à affecter	16 410,74	
Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fo	nctionnement comme suit	
1° Couverture du besoin de financement de	1 029,12	
l'investissement (inscription au 1068 au BP)		
2° Affectation complémentaire en réserves TOTAL du 1068	0,00	1 029,12
3° Restes sur excédents de fonctionnement à reporter au BP sur ligne 002	15 381,62	
(en recettes si >0 et en dépenses si <0)		

Certifié exécutoire

le:

Reçu en Sous-Préfecture

le:

Publié ou Notifié

le:

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à

TERRASSON-LAVILLEDIEU le 23 mai 2014.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.